



BILAN 2022-23 ET PERSPECTIVES DE TRAVAIL

**GROUPE ADDAP13
PÔLE PAUVRETÉ
ET INCLUSION SOCIALE**



Groupe addap13
éduquer dans la rue



SOMMAIRE

LES MARAUDES – HABITAT PRÉCAIRE..... P3

La mission P4

Les territoires et moyens humains P4

Les publics P7

L'activité P10

Présence sociale et maraudage p10

Un accompagnement social global p12

La participation des habitants p13

Urgence sociale, 115, hébergement et logement p16

L'accès aux droits p18

L'accompagnement vers l'emploi p18

L'accompagnement à la santé p19

Les actions collectives p20

La culture et les loisirs p21

Le partenariat p25

Les perspectives de travail P26

L'APPUI SOCIAL AUX ÉVACUATIONS P28

LE SERVICE LOGEMENT P30

ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT DE PERSONNES

DÉPLACÉES D'UKRAINE..... P32

Éléments de contexte p33

Des éléments quantitatifs p34

Différents lieux d'hébergement p35

L'accès aux droits p36

La vie quotidienne sur les sites p37

La scolarité des enfants p39

L'insertion vers l'emploi p39

Les sorties p40

La fin du dispositif p40



**LES MARAUDES
HABITAT PRÉCAIRE**

Le pôle Pauvreté et inclusion sociale a vu le jour en janvier 2023, sur la base d'une consolidation de missions développées depuis 2019, notamment autour des maraudes dans les squats et bidonvilles et en gare Saint Charles.

Il est structuré autour de trois grands axes :

- ▣ Les maraudes.
- ▣ L'appui social aux évacuations.
- ▣ Un service logement.

Il a également porté l'accueil et l'accompagnement de réfugiés ukrainiens jusqu'en juin 2023.



LES MARAUDES HABITAT PRÉCAIRE

LA MISSION

Réapparue depuis 2019 dans le cadre de *l'Instruction gouvernementale sur la résorption des bidonvilles* qui a permis l'obtention de moyens financiers, cette mission comporte également un objectif de protection de l'enfance ; c'est la raison pour laquelle elle est souvent désignée sous le terme de *maraudes mixtes*. Il s'agit bien d'avoir une vigilance sur le traitement réservé aux enfants, tout en travaillant à une amélioration des conditions de vie des familles et un accès au logement des personnes qui le souhaitent.

Le parcours est long, parce que sortir de la rue n'est pas simple (réseau social, habitudes de vie) mais aussi parce que les dispositifs d'hébergement d'urgence et d'insertion sont saturés, tout comme l'accès au logement est compliqué.

LES TERRITOIRES ET MOYENS HUMAINS

Trois équipes sur des territoires à Marseille, Aix-en-Provence et Arles :

▣ La gare Saint Charles et ses alentours.

▣ **Une équipe pluridisciplinaire de cinq personnes** (éducateurs spécialisés, assistant social, psychologue sociale, complétés par des stagiaires et des jeunes en service civique), intervient auprès de jeunes de 11 à 25 ans.

Le grand Saint Charles se trouve au centre de Marseille et il est possible d'y venir depuis les autres quartiers ou bien d'autres villes et départements grâce aux transports et au réseau routier. Cette particularité en fait un lieu de paradoxes et de transit important, regroupant des personnes avec des besoins et des objectifs différents.

Dans ce territoire converge l'ensemble des classes sociales. Sa position centrale en fait un lieu où se croisent toutes catégories de voyageurs, de rencontres, d'échanges et de bricolages de la débrouille. Les publics rencontrés proviennent ou résident dans d'autres territoires marseillais, d'autres villes du département et d'autres départements, ou bien à l'étranger. Ce territoire facilement accessible offre des possibilités de rencontres entre pairs et de lien avec d'autres populations. Ce secteur devient un espace ressource pour les publics en errance et en itinérance.



■ Squats et bidonvilles dans tout Marseille : 26 lieux d'intervention en 2023

■ **Une équipe pluridisciplinaire de huit personnes** (cinq travailleurs sociaux, deux infirmières, une médiatrice pair) assure une présence et un accompagnement social global auprès des familles qui y vivent.

- **La Pomme** - traverse de la Dominique : terrain privé avec une vingtaine de personnes vivant en bidonville car l'ancienne villa qui occupait le terrain s'effondre. Tensions importantes avec le voisinage ayant nécessité une forte présence de notre part pour essayer des médiations. Des réparations doivent être faites par le propriétaire sur le bâti afin qu'il ne s'effondre pas totalement.
- **La Parette** - 220 chemin du désert : squat de locaux industriels comprenant environ 80 personnes. Au-delà des problèmes d'installation électrique qui peuvent être dangereux, beaucoup de familles sont accompagnées par notre équipe sur les aspects sanitaire et social.
- **La Parette** - 240 chemin du désert : nouveau site, bidonville sur lequel se sont installées une trentaine de personnes venant de Bulgarie. Des accompagnements santé sont demandés, le lien de confiance se construit progressivement.
- **170 Félix Pyat** : site nouveau, immeuble squatté et peuplé essentiellement de personnes bulgares ; le nombre total de personnes vivant sur place n'est pas encore totalement établi car le site comprend beaucoup de passages.
- **Banon** : immeuble squatté, intervention encore fluctuante en fonction des demandes des familles.
- **Homebox** : site ancien, nécessitant régulièrement des temps de médiation en plus des accompagnements. Conditions de vie difficiles, sous un pont routier, peu de lumière, nuisances sonores importantes.
- **L'Hermitage** : site ancien, bidonville aux conditions de vie très précaires, pouvant être inondé. Les familles sont pendulaires et repartent très fréquemment, il est donc difficile de mettre en place un accompagnement suivi. Les adultes ne sont pas inscrits dans une démarche d'insertion et les enfants ne sont pas scolarisés. Très grande précarité des familles sur ce site.
- **Madrague-ville** : ancien site de Cazemajou expulsé début 2022 pour permettre l'avancée des travaux du tramway. 200 personnes vivent dans 4 espaces différents, d'anciens locaux industriels en mauvais état. Une expulsion est prévue. Les familles sont essentiellement suivies par l'AMPIL mais nous avons des suivis santé et avons pris le relais sur certains accompagnements sociaux.
- **Les Glycines** : ces familles sont expulsées très régulièrement de là où elles construisent leur bidonville. Nous les retrouvons systématiquement sur ce territoire et sommes pour elles un repère ; elles nous appellent en cas de difficulté. Néanmoins, il est très difficile de mettre en place un accompagnement social, les enfants ne sont pas scolarisés et les familles vivent sur des rythmes pendulaires, avec des retours très fréquents en Roumanie.
- **Saint Louis du Rove** – 15^e : squat dans les locaux d'une paroisse. Familles suivies depuis longtemps, travail progressif d'insertion vers l'emploi.
- **41 Félix Pyat** : site ancien, occupé en journée par des ménages qui vivent en appartement. Conditions de vie très précaires, beaucoup de nuisibles (rats), familles en très grande souffrance.
- **HARIBO parking** - Bd Frédéric Sauvage.
- **Squat rue Cade** - 14^e (fermé).
- **Bd Barral prolongé** : immeuble en péril squatté par une famille qui avait été mise à l'abri en hôtel, puis suivie par l'infirmière.
- **Léon Perrin** (site fermé).
- **Petit Fleming**.
- **89 bd André Aune** - 7^e : deux ménages avaient squatté un petit local technique et vivaient dans des conditions insalubres ; tensions avec les voisins. Mise à l'abri en hôtel et suivi des familles avec de petits enfants ; le site a été fermé.
- **1 rue Porte Bausse** - 2^e : immeuble squatté, il restait une femme âgée qui est repartie en Roumanie. Le site a été fermé.
- **Les Hirondelles Merlan** : bidonville établi par des familles ayant quitté le bidonville des Glycines. Présence dangereuse car à proximité d'un bassin de rétention de la L2 et de circuits électriques. Les familles ont été mises à l'abri et le site fermé. Les familles ont continué d'être accompagnées par l'équipe, en hôtel.

- **Gare Saint Louis.**
- **Saint Charles bd d'Athènes** : hôtels dans lesquels sont hébergées des familles suivies, passages réguliers en rue.
- **Rues du Marché et Abram** : squats de bâtiments au cœur des travaux du tramway. Sites peu accessibles et pour lesquels nous assurons une veille.
- **Traverse Susini - 13^e** : site nouveau dans les locaux d'une école désaffectée. Trois ménages avec enfants sont en demande d'accompagnement santé. Accroche en cours, la confiance s'établit progressivement.
- **Des hôtels** : les familles mises à l'abri lors d'évacuations continuent d'être suivies par l'équipe afin de trouver une sortie positive. Cela permet également de prévenir le 115 lorsque les familles partent sans donner de nouvelles...

■ Aix-en-Provence : trois terrains de vie

■ Une équipe de quatre personnes (trois éducatrices spécialisées et une médiatrice scolaire)

- **L'Auberge** : site autorisé par la Ville d'Aix-en-Provence, qui était en convention avec une association de bénévoles pour la gestion du lieu. Aujourd'hui, les familles présentes au début sont parties majoritairement pour un logement (sauf pour les personnes âgées). Nous tenons des conseils d'habitants tous les mois afin de réguler la vie sur site, le lien avec le voisinage...
- **Les Saints Pères – Vivien Galice** : expulsées en cours d'année des Saint Pères, une vingtaine de personnes se sont relocalisées sur un site vers lequel elles avaient déjà été expulsées, sur la route de Galice. Trois familles avec enfants étaient présentes, dont l'une est entrée dans un logement ; pour les autres personnes, vieillissantes et vivant de mendicité, l'entrée en logement ne semble pas possible. Les habitants n'ont pas d'accès à l'eau et n'ont pas de container de poubelles à proximité.
- **L'Arbois** : ce terrain est ancien et compte environ 200 personnes. Notre intervention a permis une scolarisation de l'ensemble des enfants, un accès aux droits et une orientation vers le droit commun. Un projet de relocalisation du site est travaillé avec les partenaires et avec les ménages, notamment dans le cadre de conseils d'habitants mensuels.

■ Arles

■ Mi-temps d'éducateur spécialisé mis à disposition par la prévention spécialisée

- Le dernier bidonville installé sur un terrain public a été fermé en 2023.
- Une veille a désormais cours sur ce territoire.

LES PUBLICS

Deux publics différents sont accompagnés par ces équipes, du fait de la réalité des territoires d'intervention.

■ Public de la gare Saint Charles

L'équipe accompagne des personnes mineures et des jeunes majeurs qui tentent au quotidien de trouver des solutions pour subvenir à leurs besoins primaires (hébergement, nourriture, santé, etc.). L'exclusion, la précarité sociale, la prostitution et la pauvreté sont au cœur des problématiques rencontrées par l'équipe et les partenaires. Ainsi, cette année, 74 % des personnes accompagnées ont coupé les liens avec leurs parents/familles et parmi eux près de 80 % ont connu des violences. 56 % consomment des substances illicites, et 60 % en font commerce pour survivre.

Les personnes rencontrées et accompagnées cumulent de multiples problématiques les éloignant des dispositifs de droit commun : conduites à risque, mineurs en fugue de chez leurs parents ou d'un foyer de l'enfance. Ce public est rencontré en rue ou orienté par le « réseau jeune » (bouche à oreille) ou le tissu associatif partenarial (Groupe addap13, Mission locale, Ecole de la deuxième chance, DAVEQE, Prépa Job, Sport dans la ville, TAPAJ, etc.). Un manque de connaissance quant à l'accès aux droits est fréquemment

repéré et précède la marginalisation. Par ailleurs, les personnes rencontrées sont souvent sous l'emprise de réseaux d'économie parallèle (débrouille, proxénétisme, etc.), d'addictions, de dynamiques prostitutionnelles et/ou de souffrances psychiques.

Le parcours de vie de ces jeunes les expose à une fragilité, une vulnérabilité, une instabilité (changer régulièrement de lieu de vie, de numéro de téléphone, etc.) et une mobilité voire une hyper mobilité. Cela nous oblige à nous adapter à leurs temporalités et rend plus longue la création d'un lien de confiance. En effet, d'après les retours des jeunes et des partenaires sociaux, ce public a majoritairement des difficultés à s'inscrire dans une démarche d'autonomie.

L'accompagnement proposé repose sur une mobilisation des compétences, de l'équipe comme des jeunes, et sur une pensée réflexive et évolutive dans un cadre mouvant et flexible. De plus, en fonction des périodes de l'année, des horaires, des mouvements migratoires, le type de demandes et de réponses peut varier. Ce qui oblige l'équipe à être en perpétuelle recherche d'actualisation et d'informations pour pouvoir proposer des solutions.

Cette année encore, nous avons observé une augmentation de la violence - et de la prostitution. La violence fait partie intégrante de l'environnement de ces jeunes et de leur discours. Elle demeure une forme de normalité, que ce soit de la place de victime, spectateur ou auteur. Elle est déclinée sous toutes ses formes (physiques, psychiques ou numériques) : harcèlements, bagarres, vols, bizutages, viols, racisme, homophobie, transphobie, accidents, décès, meurtres, etc.

Quelques données chiffrées

Sur **302 personnes accompagnées**, 198 sont des hommes, 102 des femmes et 2 personnes se déclarent non-binaires.

145 ont entre 18 et 21 ans, 84 entre 15 et 17 ans, 56 ont plus de 22 ans et 17 ont moins de 14 ans.

Les mineurs représentent 45 % des personnes accompagnées et 95 % ont moins de 25 ans.

Situation au moment de la rencontre

- 210 étaient à la rue.
- 25 en squat.
- 46 en hébergement d'urgence.
- 81 hébergés par des tiers ou en errance résidentielle.

Provenance géographique

- 60 % du département des Bouches du Rhône.
- 30 % d'un autre département français (DOM-TOM inclus).
- 10 % de l'étranger.

Nous avons recensé 25 départements différents et 8 pays étrangers (EU et hors EU).

Statut administratif au moment de la rencontre

- 70 % sont ou étaient accompagnés par l'ASE dont : 20 % étaient dans des situations singulières, 18 % étaient des mineurs en fugue et 14 % sont ou étaient accompagnés par la PJJ.
- 5 % étaient en situation de handicap, dont 2 % sous tutelle ou curatelle.
- 8 % étaient des mineurs non accompagnés ou en situation irrégulière.
- 5 % étaient des étudiants précaires.



LA QUESTION PROSTITUTIONNELLE



Une mission particulière a été financée pour prévenir et traiter la question de la prostitution chez les jeunes. Les questions de repérage et d'accompagnement des mineurs ou des jeunes majeurs en situation prostitutionnelle traversent le territoire du grand Saint Charles.

L'équipe a participé à une recherche-action pluridisciplinaire sur la question de la prostitution des mineurs, portée par le Centre de victimologie pour mineurs et ayant pour but de créer une instance nationale interministérielle de ressources, d'aide et de soutien à destination des professionnels et des familles confrontées à la prostitution de mineurs.

Dans le cadre du *Premier plan national contre la prostitution des mineurs*, le gouvernement a lancé une campagne de sensibilisation contre l'exploitation sexuelle des mineurs à la fin du mois de février 2022. Elle vise à sensibiliser les adolescentes et adolescents à la dangerosité du système prostitutionnel. A cette occasion, un des membres de l'équipe a participé à une vidéo qui a été mise en ligne, en témoignant de son action.

Le 17 novembre 2022 l'équipe a également participé à un colloque organisé par Direction Interrégionale de la PJJ Sud Est, consacrée à la prostitution des mineurs. L'objectif de cette journée était de partager un socle commun de connaissances sur ce phénomène grâce aux apports de différents experts (juristes, médecins, sociologues, éducateurs). Nous avons pu y faire part du dispositif et de la stratégie éducative mis en place sur le territoire pour mieux prendre en compte et accompagner les jeunes concernés.

L'équipe de la gare Saint-Charles a par ailleurs rencontré d'autres professionnels, à Toulouse pour un partage d'observations et de savoir-faire. Les deux équipes constatent une même hyper mobilité des jeunes et des liens autour de certains jeunes se sont concrétisés entre ces équipes, notamment pour des mises en protection de mineurs issus de réseaux prostitutionnels.

Public des squats et bidonvilles

Ces publics cumulent également des problématiques : ils sont souvent allophones et/ou en situation d'illettrisme, analphabétisme, rupture de droits, handicap, expulsion locative, importants problèmes de santé, maternités précoces, ruptures scolaires. Ils disposent de ressources économiques très faibles, souvent issues de mendicité, chinage, ferrailage... Les familles sont souvent prises dans des cycles d'endettement importants, au sein même de la communauté. Nous pouvons également observer des phénomènes de traite sur les terrains, ce qui est souvent très questionnant pour les intervenants.

- A Aix-en-Provence, 210 personnes ont été accompagnées, soit 50 ménages avec enfants et 15 sans enfants.
- A Marseille, 356 personnes ont été accompagnées, soit 192 adultes et 164 enfants, représentant 113 ménages.
- A Arles, une dizaine de familles ont fait l'objet d'une expulsion cette année, ce qui les a conduites à s'installer sur des terrains privés dont les propriétaires ne veulent pas que nous intervenions. L'éducateur est cependant bien identifié et les familles savent faire appel à lui lorsqu'elles ont des difficultés. De plus, le maillage partenarial, notamment avec le CCAS et la MDS, est suffisamment solide pour que les familles connaissent une continuité dans l'accompagnement social.

L'ACTIVITE

Deux publics différents sont accompagnés par ces équipes, du fait de la réalité des territoires d'intervention.

Présence sociale et maraudage

« Aller vers » les familles, se déplacer et découvrir leur environnement pour mieux appréhender la situa-

tion, est une spécificité de notre mission. L'aller vers et la présence sociale constituent la pratique première qui traverse les trois équipes : aller à la rencontre des publics sur leurs lieux de vie, se rendre compte de l'environnement dans lequel ils évoluent et poser un diagnostic territorial, permettent de tisser un lien de confiance avec les personnes vivant en rue ou en bidonville/squat et d'amorcer un accompagnement socioéducatif de qualité.

La présence sociale permet de prendre le temps de rencontrer les familles, d'être repérés par ces dernières et d'œuvrer à créer un climat de confiance. Elle permet de se rendre compte de la réalité des conditions de vie des familles et d'adapter notre regard et notre intervention. Ces temps de présence permettent d'initier des accompagnements mais aussi de faire de la médiation avec les familles sur différentes thématiques (entretien de leur espace de vie, scolarisation, santé...). Ils permettent aussi de maintenir une veille sur les sites : conditions de vie, relation avec le voisinage... Selon les terrains, les dynamiques sont très différentes, ce qui nécessite une adaptation permanente de l'intervention. Il y a quelques sites où nous avons très peu de suivis mais où notre présence reste nécessaire en raison de la présence de nombreux enfants ; nous intervenons parfois suite à un signalement concernant une famille ou le danger du site.

Cette présence sociale permet de travailler sur les conditions de vie, qui restent très dégradées sur les terrains : nuisibles (rats, sangliers) et parasites sont très présents, ramassages des poubelles irréguliers et parfois incomplets, nombre insuffisant de containers poubelles... mais aussi des utilisations parfois inappropriées de ces containers... Ce sont là des constantes sur l'ensemble des terrains.

Ainsi, à Aix-en-Provence, bien que dans leur grande majorité les familles (notamment celles de l'Arbois) aient la volonté de nettoyer et assainir l'espace autour de leur habitat, l'impossibilité d'évacuer les déchets polluants et encombrants de toutes sortes accumulés durant sept ans de vie est un vrai sujet de réflexion que l'on doit travailler au niveau du territoire. Des allers-retours avec les équipes techniques Mairie et Métropole ont tout de même permis, de manière conjoncturelle, l'amélioration des conditions de vie avec des temps forts de nettoyage des terrains notamment sur le terrain de l'Auberge où un grand nettoyage a été mené avec la participation active des habitants début octobre 2022. La mobilisation des équipes du Service des encombrants de la métropole Aix Marseille a permis d'évacuer la totalité des encombrants et déchets ménagers présents sur le site. Le bidonville de l'Arbois, a subi une coupure d'électricité suite à l'enfouissement par Enedis des câbles électriques dans ce secteur. Ainsi, 200 personnes n'ont plus aujourd'hui d'accès à l'électricité sauf avec un générateur individuel à essence qui leur revient extrêmement cher, ce qui accentue un peu plus la précarité et la dégradation de leurs conditions de vie, avec un risque accru de non scolarisation des enfants et de mise à mal de tout le travail d'accompagnement social...

Nous sommes également amenés à faire des recensements sur certains de ces sites afin de mettre à jour la plateforme *Résorption des bidonvilles*. Cette mission n'est pas toujours simple car les familles se demandent ce que nous allons faire de ces données. Nous restons donc vigilants à cette partie de la mission de manière à ne pas rompre la confiance que nous avons pu lentement mettre en place.



■ UNE AUTRE MANIÈRE D'ACCUEILLIR : L'ESPACE ÉDUCATIF INCONDITIONNEL DE PROXIMITÉ

L'équipe de la gare Saint-Charles propose aux jeunes un lieu où ils peuvent se sentir respectés et accueillis sans se sentir surveillés, observés ou jugés. Un lieu pour boire un café, échanger avec des professionnels ou des pairs, un endroit où se sentir mieux que dans la rue, en toute liberté et en sécurité.

Cet accueil formalisé mais inconditionnel de proximité, assorti d'objectifs éducatifs, se déroule une fois par semaine dans les locaux du service Marseille centre de prévention spécialisée.

Sont proposés un petit déjeuner, un déjeuner, des possibilités de se reposer, de faire des activités de remise en forme sur place et de rencontrer des acteurs du social. Nous faisons intervenir des partenaires, en fonction des besoins des jeunes et selon un planning établi chaque début de mois.

Nous mettons en place des échanges et des ateliers de sensibilisation sur différentes thématiques. Nous favorisons des dépistages et accès aux soins via des informations.

L'enjeu central est de fidéliser un public jeune en rupture particulièrement défiant vis-à-vis des adultes et des institutions.

■ Un accompagnement social global

L'accompagnement social nécessite une certaine temporalité : se rencontrer, poser la notion de projet, lever les freins que peuvent rencontrer les familles, tout ceci prend du temps. Ce délai dans l'accompagnement est important puisqu'il permet de se fixer des étapes à court, moyen et long termes. Au-delà des demandes directes des familles, nous entamons l'accompagnement par un repérage des besoins et une évaluation de la situation. Une fois le lien créé, nous essayons, autant que possible, de rencontrer les familles hors du terrain, dans un bureau, un lieu confidentiel, sécurisant où elles pourront déposer des choses personnelles. Cela permet aussi de faire les démarches administratives inhérentes à un accompagnement social, notamment pour l'ouverture de droits.

La motivation de la famille dans son projet de vie en France reste centrale et donne majoritairement des résultats positifs dans nos accompagnements, en termes d'intégration mais aussi d'insertion sociale. Nous menons notre travail dans la même dynamique, en mettant l'accent sur le projet professionnel et en incitant à scolariser les enfants.

Différentes thématiques se regroupent dans notre accompagnement. Il démarre par des actes administratifs qui sont posés dès l'arrivée ou la rencontre.

Généralement la **domiciliation** est la première démarche car elle ouvre les autres droits : elle permet, après six mois de présence en France, d'ouvrir des droits à l'AME et de poursuivre par l'inscription à Pôle emploi, première démarche institutionnelle favorisant l'inclusion sociale puisqu'elle permet des possibilités de formation linguistique, chantiers d'insertion et recherche d'emploi.

Une fois que les bases administratives sont posées et que les familles ont une demande relativement claire, nous pouvons travailler la question de l'**hébergement** (urgence ou insertion) ou du **logement**. Ce dernier point est contraint par des freins administratifs tels que les avis d'imposition années N-1 ou N-2 et soumis à des délais précis de présence en France. Nous rencontrons des difficultés avec les attendus de certaines administrations pour les publics intra-communautaires et les procédures à respecter.

La temporalité dans nos suivis tient une place importante car les démarches sont nombreuses avant d'envisager une entrée en logement. Mais tous les besoins qui apparaîtraient plus périphériques (les aspects éducatifs et culturels) sont en fait plus qu'essentiels pour l'équilibre des familles et pour favoriser l'insertion sociale.

Nous rencontrons cependant des limites dans l'accompagnement social : les familles désireuses de quitter le bidonville et prêtes à mettre les moyens nécessaires pour favoriser cette sortie représentent un quart à un petit tiers des ménages. En outre une solution d'hébergement / logement n'aboutit pas toujours à une proposition pérenne de logement, à cause de la pénurie du parc immobilier concernant ce public. Ce frein entrave notre travail et essouffle aussi les familles qui tentent de se maintenir dans un emploi souvent précaire.

De plus, les familles vivant en bidonville et ayant ouvert des droits aux prestations familiales s'habituent à vivre sans paiement de charges et pratiquent une gestion budgétaire au jour le jour. L'entrée dans un logement nécessite, en amont, un travail sur la gestion du budget, qui ne peut pas être fait par manque de moyens, ce qui met souvent en échec des familles se retrouvant parfois expulsées de leur logement suite à des impayés conséquents.

Concernant notre intervention auprès des jeunes autour de la **gare Saint-Charles** l'ensemble de l'équipe continue à développer une méthode d'accompagnement consistant à **créer des espaces** permettant de restaurer le lien de confiance dans l'adulte et dans les éducateurs. Notre approche consiste à écouter les histoires de vie, entendre la souffrance derrière les récits et en faire émerger les besoins. L'équipe part de la personne et de ses ressources afin d'accéder peu à peu à un projet de vie. La posture de l'équipe est de montrer que, malgré la complexité du parcours, des solutions existent. Notre savoir-faire pluridisciplinaire donne la possibilité de prises en charge complètes et individualisées. Cet accompagnement cousu main permet d'affiner le diagnostic social afin de pouvoir répondre aux besoins des personnes et de faire évoluer la mission pour la rendre plus efficace d'année en année.

■ La participation des habitants

Un travail sur la participation des habitants est mené depuis quelques années maintenant à Aix-en-Provence, avec la tenue de conseils d'habitants mensuels sur les trois terrains.

L'Arbois

Avec en trame de fond l'expulsion du bidonville, ces réunions mensuelles ont permis d'échanger avec les habitants sur l'amélioration de leurs conditions de vie et le nettoyage du terrain, ainsi que d'envisager avec eux l'avenir de ce terrain. Cette menace d'expulsion est très anxiogène pour eux, d'autant plus que la majorité des familles n'envisage pas de vivre en appartement. En effet, leur mode de vie et leur travail (ferraillage) nécessitent de la place en extérieur qu'elles n'auraient pas en appartement.

Nous travaillons avec eux sur des règles de vie et la nomination de représentants, qui pourraient être soumis aux autorités locales si un autre terrain pouvait être mis à disposition.

Par ailleurs, suite à l'incendie du 12 mai 2022 et dans le cadre d'une démarche participative, l'association JUST est intervenue en urgence pour réinstaller quelques points d'eau avec l'aide des habitants ; ce réseau d'eau a été consolidé durant l'été par l'association Solidarités International qui a établi un diagnostic EHA et effectué des réparations d'urgence de fuites d'eau sur le réseau, en concordance avec les usages et besoins des habitants.

L'Auberge

Un conseil mensuel des habitants a réuni une grande partie des familles vivant sur le terrain. Ces temps d'échange permettent de partager leurs regards sur la vie collective et de réguler certaines tensions : nettoyage des sanitaires, paiement d'une dette d'électricité et actions collectives. Ainsi, un grand nettoyage du terrain a été mené avec la participation active des habitants le mardi 11 octobre 2022. La mobilisation des équipes du service nettoyage de la Direction de la Propreté d'Aix en Provence ainsi que du service des Encombrants de la métropole Aix Marseille a permis d'évacuer la totalité des encombrants et déchets ménagers. Suite à cette action et dans l'objectif d'éviter l'accumulation d'encombrants, notamment sur le fond du terrain propice à une zone de détente, un espace potager a été réalisé ; il est entretenu par les enfants, des habitants adultes et les bénévoles.

Saints Pères

La perspective d'une expulsion nous a conduits à mettre en place ces temps d'échange qui n'existaient pas car les familles sont plutôt autonomes. Suite à cette procédure, elles se sont réinstallées ailleurs, mais nous continuons ces temps de rencontre mensuels.

Gare Saint Charles

Les temps d'échange avec les jeunes se déroulant au sein de l'accueil inconditionnel favorisent leur participation. D'espace pour se poser, il peut devenir un espace d'expressions et de réflexion sur des projets collectifs. Ainsi, un projet de ciné-débat et de tournage d'un documentaire fiction devrait voir le jour l'année prochaine.

Maraudes hors centre-ville

Ce volet de travail est plus complexe à mettre en place compte tenu de la disparité des territoires. Des conseils d'habitants sont néanmoins prévus à la Madrague et la Parette et des temps d'échange avec les habitants sur ce dernier terrain permettent de mettre en place des sorties.



LA MÉDIATION SCOLAIRE EN PAYS D'AIX

Depuis octobre 2020 la mission de médiation scolaire se déroule sur trois bidonvilles du territoire d'Aix en Provence. Elle vise à fidéliser les enfants autour de la régularité et de la ponctualité scolaires, sensibiliser les parents au devoir de scolariser leurs enfants et les soutenir dans leurs difficultés, tout en assurant l'interface avec les établissements scolaires et leurs équipes pédagogiques.

L'intervention est menée en complémentarité avec celle de l'équipe d'éducateurs spécialisés de l'accompagnement global, via une présence quotidienne sur les différents terrains, et en lien avec les différents partenaires. Après trois ans de fonctionnement, la mission est reconnue par les établissements scolaires et ils font appel aux médiatrices. Les parents se montrent également de plus en plus réceptifs à la démarche de scolarisation, notamment pour les enfants en maternelle.

68 élèves ont bénéficié d'une action de médiation pendant l'année scolaire 2022-2023 (Mineurs 3/18 ans - 30 ménages concernés)

Le lien avec les écoles

Les affectations en établissements scolaires ont été travaillées en amont avec les directrices d'école, puis le service des Affaires scolaires de la mairie d'Aix en Provence afin de maintenir un équilibre dans les deux écoles qui accueillent les enfants vivant sur l'Arbois.

Des points réguliers sont réalisés avec les établissements scolaires tout au long de l'année. Chaque semaine, une médiatrice scolaire était présente durant le temps de cantine dans les écoles primaires Joseph Roumanille et Marie Mauron. Cela lui a permis de manger avec les enfants, leur faire goûter des plats nouveaux pour eux et surtout pouvoir dire aux parents que leurs enfants étaient nourris correctement à la cantine. Un point global a été fait en fin d'année scolaire.

De plus, durant l'année écoulée, la médiatrice scolaire et l'éducatrice spécialisée ont participé à des équipes éducatives au sein des écoles primaires, notamment quand une orientation vers un dispositif Ulis était préconisée.

Nous constatons une implication croissante des familles dans les démarches d'inscription scolaire, notamment pour les familles avec des enfants 3/6 ans. La médiatrice pair a incontestablement eu un effet positif et a permis de rassurer les mamans de jeunes enfants.

Cette année encore les médiatrices se sont impliquées dans un important travail de mobilisation et d'accompagnement des familles du bidonville de l'Arbois notamment, en n'hésitant pas à réveiller les familles et en organisant tous les matins un pédibus jusqu'à l'arrêt de bus scolaire. A l'automne, un projet, en partenariat avec la référente de la mairie du secteur sud-ouest d'Aix en Provence, a permis aux parents d'élèves des deux écoles de découvrir, le temps d'une matinée, leurs infrastructures (cours de récréation, salles de classe, cantine...) ainsi que le cadre scolaire, les projets pédagogiques et le travail effectué par les enfants. Cela a été très valorisant pour les enfants et a donné du sens à leur scolarité

Les ateliers ludo éducatifs

En ce qui concerne le bidonville de l'Arbois, en raison de son isolement et de la difficulté d'accéder à des structures sociales de droit commun tel qu'un centre social ou une maison de quartier, l'équipe éducative a mis en place cette année un atelier ludo éducatif tous les mercredis matin, en partenariat avec des bénévoles du Secours Catholique et des étudiants de l'association REESAH en master *Action et droit humanitaire* de la faculté de droit d'Aix en Provence.

Pour les familles vivant à Aix en Provence, un travail est actuellement en cours avec le centre social la Provence, proche du terrain de l'Auberge, pour inscrire de manière pérenne les enfants et leurs familles dans le tissu associatif local (crèche sociale, centre de loisirs, accueil jeunes, accueil mère-enfant jusqu'à 6 ans, soutien scolaire...).





Freins repérés

Arbois : même si l'on observe une évolution positive (certaines familles ont compris l'intérêt pour leurs enfants d'aller à l'école régulièrement et ce dès 3 ans), perdure un manque de prise de conscience de la nécessité de mettre les enfants à l'école de manière **assidue**. L'isolement du terrain, loin des structures et services de droit commun reste un frein important.

Nous rencontrons encore de grandes difficultés à mobiliser de manière régulière les familles de collégiens scolarisés dans un collège de Vitrolles, très proche mais vers lequel le transport doit se faire en bus de ville ou en voiture privée, ce qui constitue un frein important (peur de prendre le bus, manque de véhicule).

Dans l'ensemble on reste sur un niveau scolaire faible, avec des scolarisations plus ou moins importantes et discontinues. Des problèmes de santé sont aussi en cause et nous observons de nombreuses situations d'absentéisme dues à des douleurs dentaires.

Urgence sociale, 115, hébergement et logement

Nous sommes vigilants aux situations de vulnérabilité et aux demandes des familles. Nous pouvons solliciter le 115 pour des demandes de mise à l'abri et lorsqu'elle est effective, nous continuons le suivi social et sanitaire des familles. La mise à l'abri permet aux personnes de se poser et de commencer à pouvoir imaginer de travailler sur une insertion sociale et professionnelle. Pour cela, il faudra qu'elles aient résolu la satisfaction des besoins premiers.

Nous rencontrons toutefois des difficultés pour contacter le 115 avec des temps d'attente très importants (entre 1 h et 1 h 30) pour, la majeure partie du temps, recevoir la réponse d'une saturation du dispositif. Nous pouvons aussi rencontrer des problèmes lors de transferts de familles ou de dé-conventionnements d'hôtels. Enfin, lorsque les familles parviennent à avoir une place, il s'agit parfois d'hôtels extrêmement dégradés, où elles peuvent dormir à 4 dans un lit double, sans douche ni eau chaude et aux conditions d'hygiène très médiocres. Les conditions de vie sont donc parfois très difficiles, d'autant plus que les personnes, ne pouvant pas se préparer à manger, retournent sur le bidonville pour manger et vont à l'hôtel le soir pour dormir.

L'accès au logement reste complexe : parc locatif restreint, nécessité de pièces administratives parfois manquantes (notamment les déclarations d'impôt), manque de connaissance sur la gestion d'un budget, ressources instables, incertaines... Le plus gros du travail est à faire en amont, en termes d'accès aux droits et à l'emploi. Une fois que les familles sont positionnées sur une demande de logement (via DALO et NUD) et lors de chaque proposition, nous demandons à ce qu'elles puissent bénéficier d'un accompagnement social lié au logement (IML, AVDL, ASELL...).

Sur la gare Saint Charles, au regard de l'augmentation importante des besoins de mise à l'abri et d'hébergement, l'équipe a noué un solide maillage partenarial avec les MECS et les structures d'hébergement d'urgence afin de faciliter le parcours des jeunes. De plus, grâce aux FAJ Urgence Précarité et aux relations développées avec des hôtels dans le centre-ville de Marseille, nous sommes parvenus à mettre des jeunes à l'abri, ce laps de temps ayant permis de trouver des solutions durables et d'éviter un retour à la rue.

QUELQUES CHIFFRES

148 personnes ont été inscrites au SIAO.

54 jeunes et 9 familles ont été sans solution d'hébergement.

56 jeunes et 19 familles ont eu accès à des nuitées en hôtels.

45 jeunes et 2 ménages (personnes isolées) ont été orientés vers des hébergements d'urgence.

56 jeunes et 2 ménages ont accédé à un CHRS.

3 ménages ont accédé au logement.



■ L'accès aux droits

Nous avons travaillé à des ouvertures ou des renouvellements de droits.

Dans les bidonvilles

- A Marseille, 92 actes posés en termes de domiciliation (premières demandes et renouvellements) ; à Aix, les familles sont orientées directement vers le CCAS ou le SAO.
- 57 inscriptions à Pôle emploi sur l'ensemble de la mission.
- Des aides alimentaires et vestimentaires ont eu lieu plusieurs fois par mois pour les familles.

Sur la gare Saint Charles

- 67 domiciliations.
- 68 pièces d'identité.
- 43 avis d'imposition.
- 52 ouvertures de droits CAF.
- 58 ouvertures de compte bancaire.
- 144 FAJ.
- 270 jeunes ont reçu une aide alimentaire.

■ L'accompagnement vers l'emploi

L'accès à l'emploi est un des axes principaux de l'accompagnement des familles dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Il s'agit de co-construire un parcours d'insertion individualisé au plus près des réalités. L'accès à l'emploi sous-entend une domiciliation, des droits ouverts à la santé, un compte en banque, la maîtrise du français et souvent un moyen de transport... C'est un parcours long et compliqué. Il s'agit d'évaluer et d'analyser les freins à l'employabilité et de travailler à les lever. Pour cela nous travaillons en étroite collaboration avec les différents partenaires et structures.

L'accompagnement sur ce volet s'est caractérisé par les actions suivantes :

- Des inscriptions ou réinscriptions à Pôle emploi sont assurées en ligne ou en agence Pôle emploi.
- Les actualisations sont effectuées avec les bénéficiaires dans nos bureaux ou en autonomie dans les agences Pôle emploi.
- Des créations ou mises à jour de CV ont permis des orientations vers des chantiers d'insertion, en collaboration avec Pôle emploi ou sur la plateforme Inclusion sur laquelle nous sommes prescripteurs.
- Cette année, 57 inscriptions ont été réalisées, sans compter les accompagnements physiques aux rendez-vous à Pôle emploi et les contacts étroits et précieux avec les accompagnements globaux de Pôle emploi. Ce dispositif spécifique a permis notamment un certain nombre d'inscriptions en formation linguistique.
- 21 sorties emploi positives ont été réalisées à Marseille hors centre-ville, dont 11 CDDI et 5 contrats en intérim.
- Cette année, le dispositif spécifique SIBEL a été mis en place pour 15 personnes. Porté par l'association Evolio, ce projet a concerné 6 personnes que nous accompagnons, dont 2 ont trouvé un emploi à l'issue de la formation. Pour l'une de ces deux personnes, l'insertion par l'emploi a permis un positionnement sur un logement stable avec HAS.

Pour faciliter l'accès à l'emploi, nous avons également rencontré des partenaires dédiés (Actavista, Régie Service Nord, Régie service 13, Evolio, Fil Rouge, Inser'mode ...) afin de comprendre les attendus des recruteurs et les critères sur lesquels nos candidats peuvent être retenus. Ceci nous permet de procéder à des positionnements plus fins en tenant compte de ces critères et en préparant les personnes aux entretiens d'embauche.

L'accès à l'emploi est déterminant pour la suite de notre accompagnement car il permet de percevoir des revenus mais aussi d'ouvrir des droits aux prestations familiales et par ricochet à l'allocation logement dans une perspective d'hébergement ou de demande de logement.

■ L'accompagnement à la santé

Les publics vivant en rue (ou en squat et bidonville) cumulent d'importantes problématiques de santé nécessitant la mise en place d'un parcours de soins car des interventions de spécialistes multiples s'imposent souvent. Cette action est grandement facilitée par la présence d'infirmières dans l'équipe de Marseille hors centre-ville. L'urgence sanitaire, quand elle devient criante, met en échec toutes les avancées sociales (arrêt ou absentéisme au travail ou à l'école notamment).

C'est pourquoi, depuis le début de la mission, nous avons accompagné beaucoup de familles vers un médecin traitant et avons observé qu'elles parvenaient à investir ce principe de soin qui ressemble à celui du pays d'origine (« médecin de famille »). La relation de confiance avec le médecin traitant est le pilier de l'accès aux soins.

Médiation en santé

Il a été démontré que l'amélioration de l'accès aux droits des personnes Roms, notamment par l'ouverture de la couverture maladie, favorise l'accès aux soins et à la prévention. Notre mission principale est donc de faciliter le lien avec les services de soins et de prévention et d'accompagner vers l'autonomisation dans le parcours de soins.

L'embauche d'un médiateur communautaire dans notre équipe permet de développer une meilleure compréhension par notre public du système de santé, ainsi qu'une meilleure adhésion aux soins. Son arrivée amplifie également la relation de confiance de la population Rom envers notre équipe, permettant de créer une passerelle avec les services de soins et de rattraper beaucoup plus rapidement le retard dans l'accès aux soins.

L'interprétariat en langue tzigane, langue de l'intime, facilite le fait de parler de son corps, de sa santé et de ses peurs. La collaboration médiateur/infirmier permet d'améliorer l'accès aux soins et la rencontre du public avec le système de santé. Notre médiateur communautaire développe des compétences en accompagnement à la santé et permet à l'équipe de mieux comprendre les peurs, les freins et les habitudes de la population.

La particularité et l'intérêt de notre équipe pluridisciplinaire (travailleurs sociaux, infirmiers, médiateur) sont de permettre un travail en complémentarité sur les différentes problématiques. La prise en charge des freins à la santé dans leur globalité, comme l'accès à la scolarisation, à l'habitat et au travail permettent une meilleure prise en charge et un accès aux soins primaires.

Un problème d'accès aux droits

Cette année, 240 ouvertures de droit à la santé ont été réalisées par les équipes de Marseille hors centre-ville et d'Aix-en-Provence. Il s'agit donc d'un axe de travail important, ouvrant aux soins mais aussi à l'emploi puisqu'il est nécessaire d'avoir un numéro de sécurité sociale pour postuler auprès des employeurs.

Or, depuis mai 2023, l'accès à l'AME est refusé pour une présence sur le territoire français ne dépassant pas les 3 mois car la sécurité sociale a ajouté pour son obtention 3 mois de séjour irrégulier. Les familles ne peuvent donc plus faire de demande d'AME avant 6 mois de présence sur le territoire. Cette nouvelle réforme ralentit considérablement notre travail et pose certaines questions éthiques : nous avons par exemple été témoins d'un refus de soins pour opération urgente faute de droits.

En outre, l'obtention de l'AME DSUV (Dispositif de soins urgents et vitaux) est *a priori* délicate aussi, ce qui va générer des factures hospitalières très importantes ainsi qu'un recul très net dans l'accès aux soins.

C'est le cas pour les suivis tardifs de grossesse, où les femmes n'obtiennent pas plus rapidement leur AME U. Nous avons pu constater que les ruptures de droits et de traitements sont courantes. Cela a pour effet de déstabiliser un équilibre sanitaire déjà précaire. Ces ruptures sont souvent dues à des retours au pays (migration pendulaire) et des peurs du système de santé qui rendent très difficile l'accès aux soins. L'équipe travaille à s'assurer de la continuité des droits comme des soins et permet d'améliorer cet accès pour des populations qui se battent pour survivre au quotidien.

A Aix en Provence, cette problématique a pris une ampleur particulière cette année. L'équipe a travaillé tout au long de l'année en étroite collaboration avec la puéricultrice PMI Centre de planification du conseil départemental, l'assistante sociale de la PASS maternité de l'hôpital d'Aix, l'équipe du CESAM d'Aix en Provence et (depuis un an) la mission Accompagnement santé service précarité de l'assurance maladie qui a permis de débloquer une dizaine de situations.

Pour les jeunes de la gare Saint Charles, les problématiques d'accès aux soins sont différentes. Si nous accompagnons régulièrement aux urgences (58 accompagnements cette année), nous rencontrons beaucoup de problèmes d'addiction (56 suivis mis en place ou en cours) et des problèmes de santé psychique (26 orientations vers les urgences et 56 suivis psychologiques). Nous orientons également les jeunes femmes vers le Planning familial pour travailler sur leur contraception (24 orientations et 16 suivis). Enfin, l'équipe procède régulièrement à des orientations médicales en vue de bilans sanguins et de prises en charge par des spécialistes.

Santé des femmes

Nous avons accompagné 31 suivis de grossesse, dont des grossesses précoces et des grossesses à risque. Nous avons également accompagné vers un accès aux soins de gynécologie et/ou de contraception 23 femmes qui n'en avaient jamais eu et autant de femmes qui avait un retard de suivi.

La question des violences faites aux femmes reste un tabou dans les bidonvilles et les possibilités de sortir une femme des coups de son conjoint sont très faibles. Toutefois, les femmes commencent à alerter l'équipe et demander son soutien autour de ce sujet. Ainsi, deux mises à l'abri de femmes victimes de violences ont eu lieu cette année, ce qui ne s'était jamais produit auparavant.

Accès aux soins des enfants

Nous remarquons que l'accès aux soins de prévention primaire dès le plus jeune âge (PMI) garantit un meilleur accès aux soins futurs. L'enjeu de l'accompagnement à la santé se joue dès le plus jeune âge et dans le suivi de grossesse.

Nous avons accompagné 59 enfants sur un suivi vaccinal à la PMI. Nous continuons les accompagnements physiques chez le généraliste lorsque les soins sont complexes et/ou quand les familles ont besoin d'être rassurées. Mais nous notons une plus grande autonomie des familles dans la vaccination de leurs enfants.

Accès aux soins dentaires

L'état dentaire des enfants reste très préoccupant. Ils présentent souvent des dents avec plus de 5 caries, ce qui rend impossible l'adhésion aux soins. Une opération peut être pratiquée mais les parents ont trop peur pour entamer les premières démarches. La réalisation de soins sous anesthésiant (gaz MEOPA), que les familles accepteraient plus facilement, n'est possible qu'en soin de ville et les dentistes pratiquant des dépassements d'honoraires (150 euros pour la première séance), les familles n'y vont pas.

La santé dentaire est par ailleurs en lien avec l'alimentation, que nous essaierons de travailler en collectif.

Les actions collectives

Les différentes équipes développent de plus en plus d'actions collectives avec les publics : sorties de loisirs ou culturelles, ateliers de prévention, etc. permettent de travailler différemment sur des aspects éducatifs.

La santé

Nous avons pu constater lors de présences sociales que le public est très peu informé notamment en matière de santé de la femme (droits des femmes, grossesses précoces – 13/14 ans, contraception, IST, menstruations, sexualité...) mais aussi de problématiques de violences conjugales et intrafamiliales, de relations parents-enfants, etc.

C'est pourquoi nous avons travaillé en partenariat avec la PMI (Aix en Provence et Marseille) et la PASS mobile (Marseille).

La PASS mobile

Une nouvelle dynamique impulsée par la Pass mobile a permis d'initier un travail de prévention santé en se déplaçant sur les différents sites où nous intervenons. Cette équipe se compose d'une assistante sociale, d'un médecin et d'une infirmière. Leur camion aménagé permet de disposer d'un espace confidentiel sur site, avec le matériel nécessaire à un premier examen médical pour faire le lien, si la situation le nécessite, directement avec la PASS, tant pour des ouvertures de droits AME que pour des consultations plus approfondies.

Pour des raisons propres à son organisation, la PASS mobile a dû suspendre ses interventions mais souhaite les reprendre dès que possible.

La prévention à la santé des femmes

Une nouvelle dynamique impulsée par la PMI de Frais vallon a permis d'initier un travail de prévention santé en se déplaçant sur les différents sites où nous intervenons. Leur équipe se compose d'un médecin, d'une sage-femme et d'une infirmière. Les équipes de PMI jouent un rôle crucial dans la prévention et le soutien aux femmes en matière de santé maternelle et infantile. Leur mission est d'assurer un suivi médical régulier tout au long de la grossesse, avec des conseils et des examens pour garantir la santé de la mère et du bébé.

Elles sensibilisent aussi les femmes à l'importance des soins prénatals, de l'alimentation équilibrée et de la vaccination. De plus, elles fournissent un soutien essentiel pour prévenir la violence domestique et l'abus. Les faire venir sur les terrains permet de favoriser le lien de confiance et génère des prises de rendez-vous en PMI. Cette alternance entre intervention de terrain et locaux de la PMI travaille la mobilité des femmes et développe leur intérêt pour leur propre santé.

Les étudiants dentaires

Beaucoup d'enfants souffrent de maux dentaires et n'ont pas accès aux soins. C'est pourquoi, dans la continuité de 2022, nous avons poursuivi notre collaboration avec l'école dentaire de la Timone, dans le cadre de leurs actions bénévoles en lien avec leur association étudiante. Leurs actions de prévention bucco-dentaire permettent une initiation aux soins, au brossage de dents et à la responsabilisation des parents sur ce travail d'hygiène. Différents supports sont proposés : mannequin pour des simulations, distribution de brosses à dents et dentifrice, minuteurs...

Les jeunes enfants apprécient ces temps d'apprentissage à l'hygiène buccale, mais dans la réalité il n'y a que très peu de continuité par la suite au sein de la famille. Le matériel fourni n'est pas conservé, le rituel n'est pas mis en place à la maison et s'estompe progressivement... Ces séances favorisaient le lien entre les enfants, les parents et les dentistes. Néanmoins, la réalité scolaire des bénévoles dentaires n'a pas permis de stabiliser le projet et il ne sera pas reconduit, mais l'équipe continuera ce travail de prévention dentaire avec les familles, de manière moins formelle.

La culture et les loisirs

A Aix-en-Provence, l'équipe cherche à travailler avec les centres sociaux proches des lieux de vie des familles. Ainsi, elle s'est rapprochée du centre social la Provence situé à Encagnane et nous envisageons dès la rentrée d'accompagner deux familles, nouvellement entrées en appartement sur ce quartier, vers une fréquentation de ce lieu, notamment pour l'aide aux devoirs, l'accueil jeunes et le centre aéré pendant les vacances scolaires,

Le *projet Photo* qui a eu lieu au printemps 2023 ouvre de nouvelles perspectives de construction de projets

en partenariat avec la MJC d'Aix en Provence. Ce projet, mené dans le cadre de la médiation scolaire et porté par l'ensemble de l'équipe, a permis de travailler avec les enfants leur rapport à l'école. Par le biais de *photos*, que les enfants ont prises eux-mêmes, ils ont pu montrer ce que signifiait pour eux aller à l'école, mais montrer aussi dans quelles conditions ils faisaient leurs devoirs. C'était également une manière de travailler sur l'image de soi et la découverte d'une activité photo. La MJC proposant des ateliers photo, il est possible de prolonger ce projet.

L'objectif de l'année à venir sera, une fois l'équipe stabilisée, de redynamiser notre réseau socioculturel et construire de nouvelles stratégies partenariales sur les territoires aixois et vitrollais.

L'équipe d'Aix-en-Provence a mis en place les activités suivantes :

- **Participation aux ateliers de la Source** : sculpture, peinture, création de fanions et totems ; des ateliers manuels ont été mis en place sur le site de l'Auberge.
- **Expos de travaux** effectués avec la Source au centre social de l'Horloge - 10 enfants (Auberge).
- **Ciné débat.**
- **Sorties de loisirs** : piscine, bowling, équitation, base de plein air du Frioul, multi jeux sportifs.
- **Sortie au cirque.**
- **Sorties découverte** : parc, Camargue.
- **Trois jours au village des jeunes de Vaunières** avec 6 enfants de 12 à 15 ans : découverte de la montagne, de la vie en collectivité et participation à des ateliers et activités (cuisine, entretien du site, fabrication de sirop de lavande, via ferrata).
- Sur le terrain de l'Auberge, la **mise en place et l'entretien d'un potager coopératif intergénérationnel** a permis de réunir enfants et adultes autour d'un projet (préparation des semis, fabrication de jardinières, découverte des outils, récupération de fumier, plantation de légumes, récupération de graines, arrosage...). Toujours dans ce cadre, une visite des Ateliers de Gaïa a été organisée (récupération de semis et dégustation des produits du potager).





UN ACCÈS À LA CULTURE SOUTENU - CALPAE



La Convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi démontre la volonté des pouvoirs publics de lutter contre la précarité. Marseille est la première commune à contractualiser avec l'État sur cette stratégie nationale, qui vise notamment à garantir sur l'ensemble du territoire l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux.

Dans le cadre de notre mission de maraudes, ce projet permet de travailler l'accès à la culture et aux loisirs pour les enfants vivant en squats et bidonvilles.

L'objectif est double :

- Favoriser l'accès à la culture et aux loisirs en proposant des supports adaptés sur sites et en dehors, travailler sur la mixité sociale en s'appuyant sur les dispositifs de droit commun et créer des passerelles entre les enfants (issus de différents bidonvilles et mixité de genre), mais aussi au sein des dispositifs de droit commun tels que des centres sociaux par exemple.

- Impulser et coordonner l'action partenariale afin d'optimiser les interventions et rendre également les terrains de vie des familles accessibles aux partenaires culturels de Marseille (Culture du cœur, Petits débrouillards, Terre Ludique, Bibliothèque sans frontières).

Notre expertise et notre savoir-faire auprès des familles vivant en squats et bidonvilles nous permettent de proposer, dans une relation de confiance, des sorties et des activités adaptées à différentes tranches d'âge mais aussi de faciliter des moments familiaux souvent oubliés face à l'urgence de la précarité sociale.

Cette année nous avons ainsi pu sortir au cinéma, aller visiter une exposition d'histoire naturelle au parc Longchamp, proposer des animations sur le terrain des Glycines de Frais Vallon avec le projet *Respiration* de Culture du Cœur et des Petits Débrouillards...

Un groupe « noyau » de 12 enfants, constitué de garçons et filles de 10 à 14 ans, a travaillé sur l'exposition *Barvalo* du MUCEM porté par l'association Rencontres tsiganes, qui met en valeur l'histoire des Roms : aller dans un musée et travailler sur leur histoire ont été des découvertes valorisantes pour ces enfants qui vivent en bidonville ou en hôtel.

L'équipe de la gare Saint Charles a également mis en place des temps collectifs :

- **Journées bien être au Frioul** : ces séquences permettent de faire venir des partenaires aux côtés des jeunes (Mission locale, Amicale du Nid, Bus 31/32, Accueil de jour). Nous renforçons nos liens avec les jeunes et ils peuvent rencontrer des partenaires spécialisés dans un cadre plus détendu.
- D'autres **sorties au Frioul ont été organisées** avec des groupes plus petits afin de leur donner un peu d'air et de sortir de la gare.
- **Une Maraude pour un réveillon solidaire le 31 décembre 2022** : cette action transversale menée par plusieurs services du Groupe (Prévention par le sport, prévention spécialisée et l'équipe des maraudes mixtes) a permis d'impliquer des jeunes dans une action de solidarité en allant apporter aux plus démunis et aux plus isolés une collation le jour de l'an. Cette démarche visait à éviter l'isolement des jeunes accompagnés durant les fêtes de fin d'année en partageant un moment convivial. 15 jeunes suivis par l'équipe étaient venus prêter main forte pour la confection de 100 sacs de confiserie. Puis l'équipe et les jeunes se sont rendus place de la Joliette pour participer à une maraude alimentaire avec Vendredi 13. Ce soir-là, 350 personnes sont reparties avec un colis alimentaire. Puis le groupe a continué sa maraude pour donner aux personnes à la rue les collations préparées par les jeunes.
- **Un grand tournoi de foot inter partenarial a été organisé en janvier** : 180 jeunes et plus de 10 structures ont participé à cette journée qui a mobilisé des publics de la gare, des structures d'hébergement d'urgence et des associations accompagnant des jeunes avec des problématiques spécifiques. Cette rencontre entre les publics a permis à des jeunes sans solution d'hébergement d'échanger avec d'autres, pris en charge dans des Centres d'hébergement d'urgence (CHU), et des éducateurs de ces structures.
- Un chantier éducatif a permis de travailler l'accès à l'emploi avec deux jeunes (une femme et un homme).

LE PARTENARIAT

Le réseau partenarial est indispensable au travail des équipes. Que ce soit au niveau du travail social ou du suivi santé, il est nécessaire de s'appuyer sur des structures de droit commun qui favorisent l'inclusion des familles accompagnées et permettent de les ramener vers le droit commun, en vue de travailler leur autonomie une fois notre accompagnement terminé.

Le service a construit un réseau partenarial qui le reconnaît dans sa mission. Concernant la mission Résorption des bidonvilles, la dynamique partenariale se structure et permet d'avoir trois animateurs réseau sur les conditions de vie (Solidarités Internationales), l'hébergement-logement (SIAO) et l'emploi (Evolio).

- Les **réunions DDETS** sur les conditions de vie ont permis de faire un point régulier sur les sites d'intervention entre partenaires de terrain afin d'améliorer les conditions de vie des habitants, de repérer les besoins et d'échanger sur les interventions effectuées. Ainsi, l'installation d'un point d'eau, la question des déchets sauvages, les problèmes d'électricité, les dangers potentiels ont été exposés et des réponses mises en œuvre.

Cela permet aussi de maintenir une veille sur les sites existants et d'être alertés sur de nouveaux sites.

- Nous sollicitons aussi des opérateurs de **l'urgence sociale** : 115, Sara Logisol, Samu social, Noga, Vendredi 13... Cette question de l'urgence est omniprésente dans notre pratique et génère des débats de fond. Pour autant certaines situations font l'unanimité : expulsions, évacuations, mise en danger directe d'une personne, maltraitance, violences conjugales...
- Une rencontre avec l'AMPIL a permis de s'organiser pour la répartition des sites d'intervention sur le territoire Marseille hors centre-ville et nous avons également pu intervenir ensemble sur un site qui présentait des difficultés, notamment des agressions physiques ; nous nous sommes relayés pour maintenir une veille sur la situation.
- Au quotidien, dans **l'accompagnement global** des familles et leur accès aux droits, nous travaillons avec Rencontres tsiganes et l'AMPIL. L'Ecole au présent s'occupe de la scolarisation des enfants, et nous sommes donc en lien avec eux lorsqu'il s'agit d'une demande de la famille.
- Notre rôle est aussi de faire le lien avec les **institutions de droit commun** : MDS, CAF, Pôle emploi, CCAS, CPAM. Avec certains d'entre eux nous manquons réellement de liens (particulièrement la CAF et la CPAM) : un lien direct via une convention permettrait de lever des freins dans l'accompagnement, notamment en cas de rupture de droits ou de blocage de certains dossiers.
- **Pour l'hébergement et le logement**, nous travaillons en étroite collaboration avec le SIAO, la Mission résorption bidonvilles, HAS et Soliha. Des rencontres régulières ont lieu entre le SIAO, les partenaires acteurs de la Mission et notre équipe, dans le cadre de commissions inclusion MRB, afin d'échanger sur les familles en liste d'attente et les propositions d'hébergement potentielles ; des réunions de travail permettent de mettre à jour sur le site du SIAO toutes les familles accompagnées par le Groupe ; enfin, des réunions institutionnelles départementales sont des espaces d'échanges sur de nouvelles informations et des problématiques de terrain.
- **Sur la santé**, les premiers partenaires sont les PASS AP-HM, mais aussi la Pass de Ville qui s'est ouverte cette année. Les infirmières ont par ailleurs développé tout un réseau de médecins, généralistes et spécialistes. Elles ont également pu avoir recours aux Lits halte soins santé (LHSS).
- Pour les **problématiques plus spécifiques**, nous sommes en lien étroit avec ADJ, Vendredi 13, Bus 31/32, Nouvelle Aube, Amicale du Nid et Autres Regards.
- Un travail de partenariat autour de **l'emploi** a démarré cette année avec Evolio, que ce soit dans le cadre du programme SIBEL ou de la MIE. Ce lien est relativement chronophage car nous devons faire un travail important en amont de ces orientations.

LES PERSPECTIVES DE TRAVAIL

Au-delà du maintien de notre activité de maraudes et de protection de l'enfance, fils conducteurs de notre travail au quotidien, nous dégagerons les axes de travail suivants pour 2024 :

Un travail sur la parentalité

Avec les familles que nous connaissons et avec lesquelles le premier socle de démarches a abouti (besoins primaires, accès aux droits...), nous nous attacherons à engager un travail d'une autre nature, notamment autour des questions de parentalité.

Les sorties parents-enfants pourront être un support pertinent car elles permettent des échanges, dans un contexte différent et positif, sur leurs relations avec leurs enfants et sur les messages éducatifs qui leur sont dispensés (ou pas...).

Un travail renforcé sur la santé

Les problématiques de santé sont importantes et complexes chez les personnes vivant à la rue. La présence d'infirmiers au sein des équipes permet de mesurer combien cette approche est complémentaire au travail social, apporte un lien différent avec les publics et permet le développement d'un tissu partenarial spécifique.

Nous souhaiterions donc que des postes d'infirmiers puissent venir compléter l'ensemble des équipes.

Un accent mis sur la participation des habitants

Travailler sur la participation des habitants, c'est travailler à la citoyenneté, au vivre ensemble, et donc œuvrer à une résorption des bidonvilles dans le sens d'un vivre ensemble possible pour les populations qui y habitent.

Si à Aix-en-Provence cette participation est inscrite de manière très régulière à travers des temps attendus par les habitants, elle sera un des axes de travail 2024 à Marseille, afin de pouvoir nourrir les projets collectifs et les thématiques abordées.

Un travail sur la violence et l'emprise

Les questions de prostitution et de traite des êtres humains seront également des axes forts de cette année. Notre présence quotidienne sur les terrains nous permet aujourd'hui d'affiner notre regard mais aussi de pouvoir aborder avec les publics des problématiques qu'ils souhaitent souvent taire.

Nous projetons donc à la fois des temps de formation pour les équipes et la mise en place d'espaces de parole pour les publics.

Une dynamique partenariale indispensable

Quel que soit le territoire d'intervention, le réseau partenarial est indispensable pour assurer une continuité dans la prise en charge.

Si les équipes, par les maraudes, entrent en lien, repèrent et amorcent un accompagnement, il est nécessaire qu'un relais soit pris par d'autres structures. Nous allons donc nous ancrer encore plus fortement dans cette logique partenariale.

Ainsi, sur Saint Charles, l'équipe se mobilise au maximum pour réduire le temps d'errance des jeunes car plus vite un jeune est pris en charge, plus importantes seront ses chances d'insertion.

Par ailleurs, l'expérience de l'accueil inconditionnel souligne l'intérêt d'un tel lieu, mais nécessite l'intervention de davantage de personnels.

UN PROJET D'ESPACE DYNAMIQUE D'INSERTION

Depuis deux ans maintenant, nous travaillons à la mise en place d'une structure d'hébergement pour les personnes issues de la communauté européenne et vivant en squat et bidonville.

Cette structure, appelée *Espace dynamique d'insertion*, devrait voir le jour en 2024.

Elle pourra accueillir 80 personnes, soit une quinzaine de ménages, qui souhaitent s'installer durablement en France. Leur temps de présence y serait d'environ deux ans, durée nécessaire dans l'accompagnement pour accéder à un logement.

Ce lieu d'hébergement sera un accélérateur d'insertion dans la mesure où le travail d'accompagnement social qui est pratiqué aujourd'hui sur les bidonvilles, se réalisera au sein de la structure, avec un quotidien partagé, un regard plus fin sur la gestion financière, la scolarité des enfants, le vivre ensemble...

Cette structure accueillera également deux chantiers d'insertion, ce qui ouvrira les lieux à d'autres personnes.

Il s'agira dans tous les cas de travailler à l'inscription de ce lieu dans son territoire et de faire en sorte que les familles connaissent les structures de droit commun, tout comme elles auront à le faire là où elles vivront après ce passage dans notre structure.





L'APPUI SOCIAL AUX ÉVACUATIONS

Nous sommes missionnés par les services de l'Etat pour intervenir lors d'évacuations d'immeubles déclarés en péril ou d'expulsions de squats et bidonvilles.

Ce service fonctionne grâce à la mobilisation de volontaires salariés de l'ensemble du Groupe addap13.

Des temps d'échange permettent de structurer cette mission difficile. Elle prend sens dans la volonté du Groupe addap13 de représenter, à l'égard des personnes évacuées ou expulsées, un peu d'humanité dans un moment très difficile, où elles perdent tout et ne savent pas toujours où elles vont aller. Les témoignages des personnes que nous accueillons en bas de leur immeuble ou de leur lieu d'habitation montrent qu'effectivement elles sont souvent soulagées de rencontrer des personnes qui les rassurent, les soutiennent et leur sourient.

Ces évacuations ou expulsions passent en amont par des recensements, souvent réalisés par l'AMPIL mais que nous pouvons être amenés à renforcer ou affiner à partir de la connaissance que nous avons du terrain.

Ensuite, des réunions de préparation ont lieu avec les services de la Préfecture, de la Métropole, de la Ville et du Conseil départemental, afin de calibrer au mieux les moyens humains et matériels nécessaires. Des gymnases peuvent ainsi être ouverts pour accueillir et héberger les personnes évacuées le temps de les positionner sur des structures d'hébergement.

Le SIAO et le 115 font un travail important de captation des places disponibles ; et le jour de l'évacuation, Sara Logisol recense les personnes présentes et contacte le 115 pour des orientations. Nos équipes réalisent les accompagnements physiques des personnes, avec leurs bagages.

En 2023, nous avons effectué deux évacuations d'ampleur :

🏠 **Le Gyptis (200 personnes).**

🏠 **Saint Charles (50 personnes).**

Et des évacuations plus légères ayant nécessité uniquement la présence des équipes des maraudes :

🏠 **Cougit (20 personnes).**

🏠 **Boulevard Barral (15 personnes).**

🏠 **Les Glycines (12 personnes).**

🏠 **Les Hirondelles (9 personnes).**

Cette mission est difficile émotionnellement, les équipes vivent la violence de l'instant, l'inquiétude parfois transformée en agressivité des publics évacués et doivent déployer une énergie importante pour contenir le groupe accueilli en gymnase et ensuite accompagner chaque personne vers le lieu d'hébergement désigné par le 115. Cet accompagnement crée parfois de grandes déceptions, des inquiétudes, voire des refus de descendre du véhicule, et nécessite de la patience et une grande force de conviction de la part des travailleurs sociaux.



**LE SERVICE
LOGEMENT**

Le service logement, un temps porté par le Service d'accompagnement des parcours atypiques, a été repris par le pôle Pauvreté et inclusion sociale pour répondre aux besoins des jeunes en termes de logement.

A la reprise de ce dispositif, financé par l'Etat via l'Allocation de logement temporaire (ALT), le service comptait trois logements à Marseille et quatre en pays d'Arles.

Deux des logements de Marseille ont été repris par le bailleur, l'association Loger Jeunes Marseille, qui souhaite regrouper l'ensemble de son parc autour de deux associations gestionnaires. Nous avons donc dû procéder, avec les éducateurs de prévention spécialisée qui avaient orienté les jeunes, au déménagements de ces deux appartements. Le troisième appartement, loué auprès de 13 Habitat, devrait être rendu suite au départ du jeune qui y résidait. Ce jeune a quitté ce logement sans donner de nouvelles, laissant l'appartement dans un état de saleté important.

Le manque de moyens humains dédiés à l'accompagnement des jeunes dans les appartements nous conduit aujourd'hui à rendre ce dernier logement sur Marseille.

Si un besoin en termes d'hébergement est criant sur Marseille, le dispositif ALT ne répond pas de manière satisfaisante au profil des jeunes accompagnés pour lesquels la prévention spécialisée faisait appel à ce dispositif. Ces jeunes sont souvent hébergés dans une situation de crise ; or le logement en ALT doit au contraire correspondre à des personnes en fin de prise en charge, stabilisées dans un parcours de vie et nécessitant uniquement une aide dans la gestion d'un logement. Les jeunes orientés cumulaient des problématiques qui ne pouvaient être travaillées dans un temps conforme à l'ALT, à savoir six mois renouvelables ; ils nécessitaient un étayage éducatif important que ne peut pas proposer ce dispositif.

En pays d'Arles, nous avons décidé de conserver les quatre appartements (dont l'un a été rendu suite à des problèmes de voisinage et que nous devons remplacer). Nous travaillons à mettre en place un fonctionnement avec l'équipe de prévention spécialisée du territoire. Les trois autres appartements ont été occupés jusqu'à ce jour, avec un suivi par les éducateurs de prévention spécialisée qui avaient orienté ces jeunes.

A travers une réflexion conjointe, nous nous attacherons en 2024 à dégager des pistes que nous pourrions ensuite proposer d'élargir à d'autres territoires.



**ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT
DE PERSONNES DÉPLACÉES D'UKRAINE
BILAN D'ACTIVITÉ 2022 - 23**



ELÉMENTS DE CONTEXTE DE CETTE MISSION

Le Groupe addap13 a été sollicité, avec d'autres opérateurs, pour accueillir les personnes déplacées d'Ukraine suite à l'entrée en guerre de leur pays contre la Russie. Un premier accueil a été réalisé dans un lieu d'hébergement du Conseil Départemental aux Cadeneaux. Par la suite deux autres accueils ont été mis en place, dans les appart'hôtels du Residhome de la rue Mazenod (13002) et dans un hôtel, anciennement maison de retraite, dans la résidence de la Simiane (13014).

Chacun de ces accueils a connu des fonctionnements différents mais chacune de ces équipes a eu pour mission d'accompagner les personnes venues d'Ukraine, afin qu'elles ouvrent leurs droits, que les enfants soient scolarisés et qu'une vie en France, même temporaire, soit possible dans les meilleures conditions.

L'accueil au Residhome s'est ouvert le 4 avril 2022 avec une capacité d'accueil de 70 places. Les personnes étaient orientées par la plate-forme d'accueil Ukraine, gérée par Sara Logisol, dès leur arrivée en France.

La Simiane a été ouverte le 10 juin 2022, pour accueillir les personnes jusqu'alors prises en charge sur un paquebot mis à disposition par une compagnie maritime. Elles avaient alors l'ensemble de leurs droits ouverts et quelques repères sur Marseille.

Le dispositif a connu une évolution dans la gestion des personnes accueillies. Ainsi, au regard de l'afflux de personnes sur Marseille et du manque de possibilités pour pouvoir les héberger, il leur était systématiquement proposé une réorientation sur une autre ville de France. Puis il a été proposé aux ressortissants ukrainiens déjà accueillis sur Marseille, et sans emploi ni famille, de partir également vers d'autres villes, avec un non maintien de la prise en charge après deux refus.

Progressivement également, un encadrement juridique a été mis en place, notamment avec l'obligation de signature, par les personnes accueillies, d'une charte préfectorale qui les informe et les engage dans le processus de réorientation. Une convention d'hébergement, accompagnée d'un règlement intérieur et d'un livret d'accueil ont été mis en place en interne. Le manque de visibilité au-delà de 3 à 6 mois du dispositif a nécessité à chaque fois la signature d'un avenant à la convention avec chaque famille. Cela a permis de faire des points très formels avec chaque ménage sur leur projet de vie en France, mais les mettait également dans une incertitude sur l'avenir qui venait se rajouter au traumatisme d'un départ, souvent difficile, d'Ukraine.

Le dispositif des Cadeneaux et celui de la Simiane ont fermé le 31 décembre 2022 et les personnes qui étaient encore à la Simiane ont alors intégré le Residhome. En avril 2023, Residhome ne souhaitant plus les accueillir, nous sommes allés dans une résidence étudiante du 13^e arrondissement de Marseille. Ce dernier dispositif est resté ouvert jusqu'au 30 juin 2023.

Ce bilan présentera les dispositifs Simiane et Mazenod, qui ont été financés par l'Etat.

Le dispositif d'accueil des Cadeneaux a fait l'objet d'un bilan dans le cadre du pôle Prise en charge des mineurs ASE qui en avait assuré la direction.

DES ÉLÉMENTS QUANTITATIFS

| | Simiane | Residhome/Estudines |
|---|---------|---------------------|
| Nombre de places | 85 | 70 |
| Nombre total de personnes accueillies | 85 | 95 |
| Dont adultes | 58 | 76 |
| Dont femmes | 33 | 53 |
| Dont hommes | 25 | 23 |
| Dont enfants | 27 | 19 |
| Soit nombre total ménages | 37 | 51 |
| Composition des ménages | | |
| Couples | 85 | 70 |
| Femmes seules | 85 | 95 |
| Hommes seuls | 58 | 76 |
| Couples avec enfants | 58 | 76 |
| Parents seuls avec enfant majeur | 25 | 23 |
| Composition pluri-générationnelle (grand-mère/mère/petits enfants/sœur/nièce...) | 27 | 19 |
| Situation administrative | | |
| APS | 85 | 75 |
| Résident temporaire | 0 | 0 |
| Demandeurs d'asile | 12 | 5 |
| ADA | 85 | 75 |
| Nombre d'enfants scolarisés | 12 | 12 |
| Soit nombre total ménages | 37 | 51 |



DIFFÉRENTS LIEUX D'HÉBERGEMENT

La Simiane

Le dispositif a ouvert le 10 juin 2022, suite à l'arrêt de l'accueil sur le paquebot qui avait été mis à disposition quelques mois auparavant.

85 personnes ont été accueillies et aucune autre n'est entrée dans le dispositif jusqu'à sa fermeture. Très rapidement, des propositions de réorientation ont été faites aux familles qui ne présentaient pas les critères établis par l'Etat pour rester à Marseille (contrat de travail, regroupement familial). Cinq familles, ne souhaitant pas quitter Marseille, sont parties d'elles-mêmes. Les personnes hébergées comprenaient également un certain nombre de demandeurs d'asile et deux hommes seuls se sont vu proposer des orientations en CADA.

Lors de la fermeture, 11 ménages ont été repositionnés sur le Residhome car ils étaient, soit en situation d'emploi, soit sur du regroupement familial.

Mazenod

Entre le 4 avril 2022 et le 20 avril 2023, des familles ont été logées à l'Appart hôtel Residhome, situé rue Mazenod (13002), à proximité de la station de métro Joliette. Ce dispositif a accueilli directement des personnes venant d'Ukraine, orientées par la plate-forme Ukraine gérée par Sara Logisol.

Un travail d'accès aux droits et de découverte du système administratif français a été nécessaire pour ces familles. Progressivement, des propositions de réorientation sur différentes villes en France ont été faites et certains ménages ont accepté de partir.

Les Estudines

Ce lieu d'hébergement est au départ une résidence pour étudiants proposant des studios, T1 et T2. Nous l'avons occupé dès lors que le Residhome n'a plus souhaité accueillir notre dispositif.

Les familles ont été ravies d'intégrer cette résidence, qui permettait un mode de vie beaucoup plus proche de celui qu'elles auraient pu avoir en appartement. Les enfants pouvaient se retrouver et jouer dans les extérieurs, certains studios avaient de petits jardins, d'autres des terrasses. Les familles pouvaient être réunies dans un même logement, contrairement à l'hôtel où elles étaient réparties sur deux chambres.

L'ensemble de ces dispositifs a permis de travailler sur l'accès aux droits, la scolarisation des enfants, et une insertion vers l'emploi et le logement.





L'ACCÈS AUX DROITS

Compte bancaire

Un travail d'aide à l'ouverture de comptes bancaires a été mené et 50 comptes ont été ouverts. Nous avons été confrontés au refus des banques d'ouvrir un compte à certains ménages pour cause d'identité russe. Nous avons donc eu recours à la Banque de France et les personnes ont pu ouvrir un compte. En attendant, nous avons fait appel aux comptes Nickel qui présentent des facilités d'ouverture.

Transport

Des tickets de transport ont été distribués lors de l'arrivée des personnes à Marseille. Par la suite, elles avaient toutes une carte de transport pour laquelle elles bénéficiaient d'une gratuité. Elles étaient assez autonomes dans les transports en commun, prenant notamment le bus facilement.

Cette situation a évolué lorsque certaines personnes ont été reconnues comme *réfugiées* car elles ne bénéficiaient plus des mêmes droits. Il a donc fallu refaire des demandes et pour cela nous avons fait appel au droit commun (CCAS).

Accès aux soins

L'ouverture des droits a été réalisée par les travailleurs sociaux, puis il a fallu faire les renouvellements, certaines personnes qui étaient assez autonomes ont pu le faire elles-mêmes.

De nombreuses pathologies étaient présentes : des personnes âgées avaient besoin de suivis réguliers, mais aussi des personnes avec des pathologies lourdes (maladies cardiaques, problèmes thyroïdiens importants, diabète, MST et beaucoup d'allergies alimentaires). Nous avons procédé à des prises de rendez-vous, et des accompagnements physiques, avec une présence parfois demandée lors des rendez-vous pour traduire.

De fait, certaines personnes ont consacré beaucoup de leur temps à se faire soigner et ne pouvaient pas envisager une insertion professionnelle immédiate.

Pour le dispositif Mazonod, le centre médical de référence pour l'accès aux soins a été le centre Oxance - Bonnefon (Marseille). Cette préférence s'explique d'une part par sa proximité avec le lieu de résidence et d'autre part par la diversité des professionnels de santé présents sur place. Cependant, l'absence de traducteurs au sein du centre a nécessité un effort considérable de la part des travailleurs sociaux pour accompagner les familles dans la traduction et la coordination des démarches administratives. La prise en charge de la santé physique a constitué une part substantielle de notre travail au cours de ces quinze mois. Néanmoins, les problèmes de santé ont entraîné beaucoup d'angoisse parmi les personnes accueillies (public de la Simiane) alors que peu de moyens étaient disponibles pour y faire face.

Sur le plan psychologique, si au début du dispositif, une cellule CUMP spécialisée pour l'accueil des réfugiés ukrainiens a été mise en place pour les personnes hébergées à Mazonod, les réponses à plus long terme étaient pratiquement inexistantes. Cela dit, bien qu'elles fussent en souffrance, très peu de familles ont exprimé le besoin de rencontrer un psychiatre ou psychologue. Nous avons collaboré avec la cellule de la CUMP jusqu'au mois de juin 2022 (une infirmière psy était disponible pour se rendre sur les lieux d'accueil et rencontrer les familles qui en faisaient la demande). Cependant, peu de familles ont souhaité bénéficier de ce soutien psychologique. Plusieurs hypothèses ont été explorées en collaboration avec les équipes de la CUMP et les travailleurs sociaux. Le facteur culturel du soin psychique a été pris en compte, ainsi que l'aspect de l'accueil temporaire, qui pourrait avoir un impact sur les familles ayant du mal à faire face à la violence qu'elles avaient pu vivre les semaines précédentes.

CAF, impôts et ressources

Les personnes avaient eu exceptionnellement des droits ouverts par la CAF au titre des allocations familiales mais il y avait régulièrement des ruptures de droit sur lesquelles il fallait intervenir car les familles ne comprenaient pas du tout comment cela fonctionnait.

L'autre source de revenu était l'ADA. Il y a eu beaucoup de ruptures de paiement du fait parfois de trop perçus (que les familles ne comprenaient pas toujours), ou pour des traitements très longs des dossiers lors des renouvellements de l'APS (tous les six mois).

Nous avons réalisé l'accompagnement aux premières déclarations d'impôt, afin notamment de pouvoir débloquer des demandes de logements. Au mois de mai 2023, l'ensemble des résidents accueillis avaient fait leur déclaration d'impôt.



LA VIE QUOTIDIENNE SUR LES SITES

La Simiane

Les conditions de vie

Les personnes étaient accueillies dans une ancienne résidence pour personnes âgées, constituée de grands studios possédant une cuisine (avec une machine à laver) et un balcon. Les studios pouvaient accueillir 4 à 5 personnes.

Des distributions alimentaires ont eu lieu lors de leur arrivée. Ensuite, elles ont pu se ravitailler dans les commerces à proximité et pouvaient se préparer à manger dans les studios.

Les familles pouvaient, au début du dispositif, se retrouver dans une salle commune ou dans la cour extérieure au bout d'un parking dont le portail fermé sécurisait l'entrée.

Les travailleurs sociaux avaient un bureau pour l'accueil du public. Un espace de réception, occupé jour et nuit par du personnel de la résidence, permettait aux personnes de formuler toute demande concernant leur logement. Cette résidence était toujours bien entretenue mais n'offrait pas de service particulier.

Les ménages bénéficiaient d'une grande autonomie, ils ne payaient aucun loyer ni contribution.

Les demandes des familles

Les familles étaient assez autonomes dans la vie quotidienne et nous sollicitaient pour les démarches administratives. Elles étaient surtout demandeuses d'un logement et ne comprenaient pas comment fonctionne le marché locatif par rapport à la manière dont les choses se passent en Ukraine où une location peut se conclure beaucoup plus facilement qu'en France.

La très grande majorité des ménages voulait rester à Marseille, était en grande demande d'aide pour les soins et manifestait un grand besoin de parler.

Residhome/Estudines

Les conditions d'accueil et de vie

Entre le 4 avril 2022 et le 20 avril 2023, les familles ont été logées à l'Appart hôtel Residhome, situé rue Mazenod (13002). Au total, nous avons réparti ces ménages dans 35 chambres pour deux personnes, à hauteur donc d'une capacité d'accueil totale de 70 personnes. Chaque chambre était équipée d'une

kitchenette entièrement équipée et une chambre adaptée aux personnes à mobilité réduite (PMR) était également disponible.

Aux Estudines, les familles ont été hébergées du 21 avril 2023 au 30 juin 2023, ces logements étudiants étant composés de sept studios, onze T2 et un T3, tous équipés d'une kitchenette et de vaisselle.

Ressources financières

Les familles étaient normalement bénéficiaires de l'ADA. Nous avons néanmoins complété cette allocation, de mars à juin 2022, par des tickets services d'une valeur de 48 euros par semaine et par personne. Puis, progressivement, nous avons cessé cette distribution, mais, en raison de nombreuses coupures de l'ADA pendant cette période, nous avons continué à les utiliser pour aider les familles dans le besoin jusqu'en juin 2023.

Pendant les quatre premiers mois de l'accueil, nous avons également distribué des paniers de courses une fois par semaine. Dès le mois de mars, un partenariat avec Vendredi 13 a été établi pour la livraison de paniers garnis aux familles ukrainiennes. Cette distribution avait lieu tous les jeudis. Progressivement, les familles ont pris leurs marques et ont fait elles-mêmes leurs courses alimentaires et d'hygiène. Les denrées résiduelles ont servi aux familles qui étaient dans le besoin (interruption de l'ADA).

La blanchisserie

Un partenariat a été établi avec une laverie du quartier, permettant aux réfugiés d'utiliser ce service une fois par semaine. Un système de tickets a été mis en place en collaboration entre le Groupe addap13 et la laverie. Puis, progressivement, les familles ont été autonomes dans l'entretien de leur linge.

Les demandes des familles

Dès leur arrivée dans le centre d'hébergement, les résidents ont exprimé le désir de démarrer le processus d'ouverture de leurs droits (Autorisation provisoire de séjour et Sécurité sociale), et rapidement, ceux qui étaient en mesure de travailler ont exprimé leur volonté de formations FLE (français langue étrangère) et d'intégration dans le monde du travail le plus rapidement possible. Dans cette configuration, l'accès au logement à Marseille est devenu une préoccupation immédiate mais tout au long des 15 mois de fonctionnement de notre dispositif, les conditions d'accès au logement sont demeurées un obstacle significatif pour de nombreuses familles hébergées, y compris celles disposant d'un emploi à temps plein.

De manière générale, les familles ont sollicité notre soutien pour une multitude de besoins, démarches administratives et accompagnements variés, notamment l'accès aux soins médicaux, l'ouverture de comptes bancaires, les droits auprès de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales), l'insertion sociale et professionnelle (liens avec Pôle emploi notamment) ainsi que l'accès au logement.





LA SCOLARITÉ DES ENFANTS

Dès leur arrivée à Marseille, les enfants ont été affectés aux écoles des secteurs d'hébergement ainsi qu'aux collèges et lycées avoisinants. Les procédures d'admission ont été très rapidement mises en place par l'Education nationale, ce qui a permis aux familles d'être indépendantes au niveau des démarches scolaires. Seul l'accès aux études supérieures a été plus tardif et plus complexe. En parallèle, des places en crèches municipales à proximité ont été réservées pour les familles.

Quand ils sont arrivés à la Simiane les enfants étaient scolarisés dans les établissements scolaires proches du Vieux port : collège Izzo et école du quartier et ils ont continué à y aller malgré la distance. Et malgré le déménagement, les familles ont souhaité que leurs enfants restent scolarisés dans le même établissement à la rentrée de septembre. Ces établissements avaient des classes adaptées pour les étrangers, ce qui était très rassurant pour les parents et ils ont fait de bons retours sur le comportement des enfants.

Certains enfants continuaient également à suivre une scolarité en Ukraine.

Suite au transfert du dispositif aux Estudines Victoria Park le 20 avril, les collégiens et lycéens ont pu poursuivre leur scolarité dans leurs établissements d'origine.



L'INSERTION VERS L'EMPLOI

Certaines personnes étaient parvenues à trouver un emploi pendant la période estivale (femmes de ménage dans les hôtels, magasiniers, chauffeurs livreurs), mais d'autres, beaucoup moins à l'aise avec le français, avaient besoin de dispositifs adaptés. Tous étaient inscrits à Pôle emploi et recherchaient activement un emploi mais la non maîtrise de la langue française restait pour bon nombre d'entre eux un frein à l'accès à l'emploi.

Le FLE

Les formations Français langue étrangère ont été très largement dispensées sur l'ensemble du territoire marseillais auprès de tous les publics majeurs. Elles ont été proposées selon les 2 modalités suivantes :

- ▣ FLE rémunéré pour les adultes inscrits au Pôle emploi (en âge de travailler) : 42 personnes.
- ▣ FLE dit OFII, non rémunéré pour les adultes dont l'âge ne permet plus d'inscription au Pôle emploi.

Dispositif Envergure

Ce dispositif mis en place à partir de janvier 2023 devait proposer un accompagnement global « projet, emploi, logement » des personnes volontaires pour en bénéficier, en complément de notre intervention. Il devait notamment faire profiter les personnes d'un réseau d'entreprises mais à la fermeture du dispositif, aucune d'entre elles n'avait trouvé un emploi ni un logement par ce biais.



LES SORTIES

| | Simiane | Residhome/Estudines |
|--|---------|---------------------|
| Retour au pays | 1 | 16 |
| Réorientation en France | 3 | 24 |
| Hébergement citoyen | 0 | 11 |
| Départ pour un autre pays européen | 1 | 8 |
| Départ spontané | 7 | 9 |
| Sortie vers logement direct | 1 | 2 |
| Sortie vers logement intermédiation locative | 2 | 19 |
| Fin de la PEC | | 4 |
| Continuité de la PEC sur un autre dispositif | 10 | 2 |



LA FIN DU DISPOSITIF

La fermeture du dispositif a représenté un défi majeur car de nombreuses personnes ne disposaient pas des ressources financières nécessaires pour rester à Marseille et vivre de manière autonome dans un logement. Beaucoup de nos résidents ont décliné l'offre de relogement proposée en France, car ils souhaitaient rester à Marseille en raison de considérations familiales, professionnelles et de confort. Les équipes ont cherché à les accompagner au mieux vers une transition et une prise en charge appropriée.

10 ménages ont basculé de la Simiane à Mazenod, puis l'ensemble des résidents de Mazenod sont passés sur les Estudines. Lorsque le dispositif a fermé, le Groupement de coopération sociale Galilée a été autorisé à prendre le relais dans le cadre de mesures d'intermédiation locative pour les ménages qui avaient les ressources suffisantes. Deux familles, et 3 personnes âgées n'ont pas pu rester sur ce dispositif et ont été accueillis en hôtel B&B en attendant que leur situation s'améliore. Enfin, deux ménages constitués de deux personnes vieillissantes mais aux revenus insuffisants, qui avaient refusé toute réorientation ailleurs en France, sont restés aux Estudines, mais une procédure d'expulsion devait être mise en place à leur encontre.

La fermeture du dispositif était très délicate, une sorte de bras de fer s'étant mis en place avec les ménages qui ne pensaient pas devoir assumer eux-mêmes la suite de leur parcours en France, pensant jusqu'au dernier moment que tout continuerait comme depuis leur arrivée. La solution d'intermédiation locative, proposée par la DDETS, a donc été une véritable opportunité, permettant de travailler plus en douceur cette prise d'autonomie.

